

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 décembre 2019

#### **OBJET :**

**Amortissement du coût  
d'acquisition de la Maison de la Parentalité**

**Rapporteur : M. CAUSERO**

Délibération n°10

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Par délibération du 16 septembre 2019, le conseil municipal a décidé de procéder à l'acquisition du local accueillant la Maison de la Parentalité situé 2, allée du 19 mars 1962 au prix de 190 000 €, hors frais d'acquisition estimés à 14.810 €. Par cette décision, l'assemblée délibérante entend mettre un terme au versement de loyers mensuels à la société Batigère, propriétaire, pour son occupation.

Jusqu'à présent, la Caisse d'Allocations Familiales contribuait au financement du loyer de ce local au travers de sa participation au fonctionnement du Relais d'Assistantes Maternelles et du Lieu d'Accueil Enfants-Parents. Afin d'éviter un déséquilibre du financement des dispositifs précités, il est proposé de procéder à l'amortissement du prix d'achat et des frais d'acte, valorisables dans le plan de financement du partenaire.

L'assemblée délibérante des communes de plus de 3.500 habitants étant libre d'intégrer dans ses plans d'amortissement d'autres catégories de biens que ceux de l'article R. 2321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et d'en déterminer les durées d'amortissement, il est proposé de retenir une durée d'amortissement de 20 ans en s'inspirant des usages en vigueur dans le secteur privé.

#### **PROPOSITION**

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser l'amortissement du prix d'achat et des frais d'acte de l'opération d'acquisition du local accueillant la Maison de la Parentalité sur une durée de 20 ans selon la méthode linéaire.

## **DELIBERATION**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 19 décembre 2019.

**Pour Extrait**



**Michel BREUILLE,**

**Maire**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2019**

tenu sous la présidence de  
Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	20
- Nombre de votants :	23
- Convocation du Conseil municipal le :	5 décembre 2019
- Convocation distribuée le :	5 décembre 2019
- Affichage du compte-rendu le :	20 novembre 2019
- Affichage du procès-verbal le :	14 février 2020

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. THOUVENIN, MME KIENER, M. VOGIN, Adjoints.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PernoSSI, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, M. MARSON, MME CLAIR, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Gabriel HOFFER
- Mme Véronique SAGET à M. LAURENT
- M. Matthieu RIFF à Mme Sandrine MATHIEU

**ABSENTS**

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO
- MME PAGELOT

**EXCUSES**

- MME CADET
- MME LEDROIT
- M. PROVIN

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME SIMONNET

**Pour extrait**

**Michel BREUILLE,**  
*Michel Breuille*  
**Maire**